

FORMULAIRE – BOURSES JOS RHÉAUME
 PROGRAMME D’ÉTUDES - DMV

IDENTIFICATION DE L’ÉTUDIANT	
Nom : _____	Année de graduation : _____
Prénom : _____	

DESCRIPTION DU STAGE	
Endroit (nom et adresse complète) : _____ _____	
Nom du superviseur (hors Québec) : _____ Nombre de crédits : _____	
Date : _____	Sigle du stage :
Coût total du stage (veuillez décrire les frais) : _____	
Avez-vous reçu une aide financière pour ce stage? Si oui, <u>inscrire le nom de la source de financement et le montant reçu</u> _____ _____	
Avez-vous fait une demande de financement auprès d’un organisme externe (ex. Maison internationale, AABP, DAI, etc.) ? <u>Inscrire le nom de l’organisme et le montant demandé (veuillez joindre la copie de la demande à ce formulaire)</u> _____ _____ _____ _____	

RÉSUMEZ BRIÈVEMENT LA NATURE DU STAGE (150 MOTS MAXIMUM) ET PRÉCISEZ LE LIEN AVEC LES OBJECTIFS DU FONDS	

Signature : _____	Date : _____
-------------------	--------------

Critères d'admissibilité - Bourses Jos Rhéaume - DMV

Le financement de stages à des personnes étudiantes de la Faculté de médecine vétérinaire, se déroulant prioritairement à l'extérieur du Québec, est l'avenue que le donateur a choisie pour témoigner de son appui envers cette institution et contribuer au développement d'une formation universitaire ouverte, permettant aux personnes étudiantes de partager leurs expériences et leurs compétences avec celles de leurs confrères et consœurs des autres institutions, des autres disciplines et des autres cultures.

Le donateur souhaite également que soient favorisés en premier lieu, les stages contribuant aux productions animales, puis à la santé des écosystèmes liés aux productions animales puis à la santé publique.

Les projets en santé publique ou en santé des écosystèmes ne sont pas exclus, mais recevront un pointage inférieur aux projets directement liés aux productions animales. Les personnes étudiantes qui feront une demande devront démontrer un lien avec les productions animales.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Clientèle :

- Étudiantes et étudiants du 1^{er} cycle et des cycles supérieurs
- Une priorité peut être accordée aux personnes étudiantes de 1^{er} cycle

Types d'activités admissibles **en ordre de priorisation**

1. Stages crédités dans le cadre du programme, réalisés dans des milieux ou domaines non offerts à la Faculté de médecine vétérinaire
2. Stages crédités hors programme encadrés par la Faculté de médecine vétérinaire
3. Les stages non crédités (cycles supérieurs ou cas particuliers)
 1. Doivent démontrer une contribution académique claire (ex : stage de laboratoire d'une personne étudiante aux cycles supérieurs).

Les stages doivent être obligatoirement d'une durée minimale de deux semaines (10 jours ouvrables). Les projets doivent avoir été réalisés ou se réaliser durant l'année académique en cours (fin août 2026 à la fin août 2027). Les projets d'une semaine pourraient être exceptionnellement considérés sur justification.

Pour être éligible, la candidature doit être accompagnée d'une lettre d'appui du directeur ou de la directrice de la personne étudiante aux cycles supérieurs, démontrant la pertinence du stage par rapport au programme de formation. Pour les stages hors programme, une lettre du milieu d'accueil doit être fournie. Une explication sur le processus de sélection des candidats est essentielle.

N.B. Pour que la candidature soit étudiée par le comité d'attribution du Fonds Jos.-Rhéaume, la personne étudiante doit d'abord faire au moins une demande de financement auprès d'organismes externes ou internes (ex. Maison internationale, AABP, DAI, etc.) et joindre une copie de la demande (incluant le montant demandé) avec le formulaire d'application. La réponse obtenue de l'organisme devra être transmise le plus tôt possible.

Vous devez faire parvenir le tout, par courriel, en format PDF, à Maggy Coderre maggy.coderre@umontreal.ca.